



GESTION ET TECHNIQUES DE MISE EN PLACE D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE

Session : AUTOMNE/HIVER

Session **Montréal** - Novembre, janvier et février

Session **Québec** - Mars

La formation est offerte sur plusieurs dates et horaires différentes soit une formation de jour, de soir ou de fin de semaine. La première formation débute en novembre 2009 et il y en aura plusieurs autres jusqu'en mars 2010. Les cours sont d'une durée de 30 heures. Notre directeur de formation M. Germain Fillion sera l'enseignant de ce programme. Formez vous et votre équipe. Augmentez les connaissances sur vos chantiers. Ce cours servira vos intérêts et ceux de vos collaborateurs.

Formulaire d'inscription 2009/2010

Plan de formation AEMQ	Durée	*Coût	
		Membre	Non membre
** Gestion et techniques de mise en place d'éléments de maçonnerie	30	800 \$	1000 \$
<input type="checkbox"/> Option 1 Formation de soir : 2 semaines : les mardis, mercredis, jeudis et un samedi		<i>soir de semaine 18h à 22 h samedi de 8h30 à 16h30</i>	
<input type="checkbox"/> Option 2 Formation de fin de semaine : 2 fins de semaine, les samedis et dimanches		<i>8h30 à 16h30</i>	
<input type="checkbox"/> Option 3 Formation sur semaine : du lundi au vendredi		<i>8h à 15h</i>	

COOPÉRATION

ENTOURER LE MOIS DE FORMATION DÉSIRÉ

NOVEMBRE – MONTRÉAL						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE-MONTRÉAL						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER-MONTRÉAL						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER-MONTRÉAL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS-QUÉBEC						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Formation Québec possible en janvier ou février si nombre d'inscriptions suffisant

* Tarif sujet à changement sans préavis / taxes en sus

** Volume non inclus - Contactez nous pour savoir comment vous procurer la documentation requise

Nom de la personne ressource : _____

Société: _____

Adresse de facturation : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Nom du ou des participant(s) : _____ / _____

Inscription par courrier, par télécopieur, par courriel ou par Internet :

Poster le chèque émis à l'ordre de l'AEMQ au 4097, boul. St-Jean-Baptiste, bureau 101, Montréal (Québec) H1B 5V3

Téléphone 514 645-1113 Télécopieur 514 645-1114 Courriel mgoulet@aemq.com Site Internet www.aemq.com

Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie

Objectifs de formation : Cette formation vise à permettre aux BRIQUETEURS-MAÇONS de même que les intervenants (contremaîtres, entrepreneurs, gestionnaires et concepteur d'ouvrages) du domaine de la maçonnerie, d'adapter leurs connaissances ainsi que leurs expériences professionnelles et techniques avec les pratiques courantes du monde du travail dans les secteurs de la construction résidentielle, commerciale et industrielle relative au domaine de la maçonnerie. Elle touche l'organisation et l'exécution du travail en lien avec les objectifs des règlements du code national du bâtiment et des normes de l'ACNOR (CSA) dans l'exercice de leurs fonctions régulières tout autant que dans l'utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés et finalement de nouveaux équipements et outillages. Il en va de même pour l'application pertinente des méthodes de travail et de surveillance de la qualité minimale exigible en vertu des lois et règlements tant au niveau de la conformité des matériaux que de la réalisation des travaux d'érection d'un bâtiment au Québec.

Compétences développées

Le participant sera en mesure de :

- **Maîtriser le langage ;**
- **Maîtriser les procédures de repérage de l'information ;**
- **Maîtriser le contenu des différents règlements et normes en vigueur ;**
- **Maîtriser les conditions d'application et d'usage des différents règlements et normes en vigueur.**

Répartition du contenu

<i>Précision des éléments</i>	<i>Item contenu</i>	<i>Temps alloué</i>
INTRODUCTION À LA FORMATION	03	02 heures
Module Code national du bâtiment et Code de construction du Québec Bâtiment Chapitre II	40	10 heures
Module des normes de matériaux, liants et accessoires de structure et contre-mur en éléments de maçonnerie:	51	07 heures
Module des normes d'exécution des travaux de structure et contre-mur en éléments de maçonnerie:	29	11 heures

TOTAL

30 HEURES

AVIS : Pour chaque heure de formation, le participant devra compter trois (3) heures de travail à la maison

Inscription par courrier, par télécopieur, par courriel ou par Internet :

Poster le chèque émis à l'ordre de l'AEMQ au 4097, boul. St-Jean-Baptiste, bureau 101, Montréal (Québec) H1B 5V3

Téléphone 514 645-1113 Télécopieur 514 645-1114 Courriel mgoulet@aemq.com Site Internet www.aemq.com